

Spécial Félibrige

et Acamp 1990 de la Mantenènço del Felibrige en Lengadoc



Oudilo RIO, Reino dou Felibrige (1983-1990) Felibresso Majouralo

“LOU FELIBRIGE, QU'ÈS ACO ?”

Le Félibrige, mais qu'est-ce que c'est ? semblent encore à l'heure actuelle se demander la plupart des gens à qui l'on en parle ; même dans les grandes administrations, plus ou moins culturelles, où l'en-tête au nom du “Félibrige” des lettres que nous pouvons leur adresser semble surprendre les responsables !!!

Comme il existe depuis 1854, il est donc nécessaire d'en rappeler son but culturel des plus notables.

“Lou Félibrige” es una Soucietat frairenala qu'acampa toutes lous qu'aimoun per dessus tout :

- lou recantoun de terro ounte sian nascuts ; - l'oumbra de soun clouquié ; - soun istoria sempre gloriouosa ; - sas tradiciouos aimablas ; - lous remarquables monuments e toutas las quausas que remembroun lou passat e l'amour de nostres rèires.

Dins lo Félibrige se parla pas de poulitica, ni mai de religioun, ni res de so que treboulo l'amistat.

Toutes lous Félibres seguissoun la dralha lumenouosa de la douctrina del grand pouèta de Maiana, Frederic Mistral,

- douctrina que vol l'estacamen à la terra mairala e à la lenga de nostra terra : lé Lengua d'Oc.

“Félibre”, aco vol pas dire : escrivan, pouèta, musician, cantaire ou dansaire.

“Félibre” es lou boun miechjournal que renega pas soun ourigina, soun païs natal, ni soun parla e que saup en estre fièr”.

Voici ce que l'on peut lire à la fin de l'Album édité après la Santo-Estello - fête annuelle des Félibres - dans la bonne ville de Clermont-l'Hérault en Juin 1935

- et écrit en langue du pays ; et donc je ne pense pas avoir besoin de vous traduire, pour plus de compréhension, en notre langue... fédérale - française !

Le félibrige, son but, sa doctrine

“Le Félibrige est établi pour rassembler et soutenir la volonté de ceux qui veulent sauver la langue d'Oc, protéger ce qui constitue l'identité nationale des terres d'Oc et retrouver ses libertés ancestrales”.

Ainsi sont exprimés, dans l'article 2 de ses statuts de 1875, les buts de notre mouvement félibréen.

Le territoire félibréen

C'est le “Pays d'Oc” qui s'étend en dessous de la Loire, des Alpes aux Pyrénées, de l'Atlantique à la Méditerranée et déborde en Catalogne au sud et dans les hautes vallées piémontaises au sud-est.

Les pays de langue d'Oc recouvrent 32 départements et sont divisés en 7 “Maintenances” : Aquitaine, Auvergne, Catalogne, Gascogne, Guyenne, Périgord, Languedoc et Provence.

Notre seule Maintenance du Languedoc, - “lou Lengadoc, aquelo terro que porte lou plus bèu noum qu'uno patrio agué pourta : lou noum èu-même de sa lengo : la lengo d'Oc - dixit Frédéric Mistral -, englobe les 8 départements du Rhône à la Garonne et aux pieds du Massif Central, à savoir : Ardèche, Aude, Hérault, Gard, Lot, Lozère, Tarn, Aveyron avec une partie de la Haute-Garonne, du Cantal et de la Haute-Loire.

De quoi faire !, et une Maintenance bien trop étendue, à notre gré !!!

Fondation du Félibrige

En 1853, après ses études de droit, Frédéric Mistral, fils d'un riche propriétaire terrien provençal, décide d'écrire pour purifier le “patois provençal”, langue de ses aïeux, et lui donner un rang littéraire ; il y réussira si bien qu'en 1904, pour cette action littéraire, il partagera le Prix Nobel de Littérature avec le poète catalan Etxegaray.

Avec ses amis, dans le château de Font-Segugne, près de Châteauneuf-de-Gadagne, en Vaucluse, où ils se réunissaient pour déclamer et écouter leurs poèmes, il fonde une “Société littéraire”, le 21 mai 1854, Société qu'ils appelleront “le Félibrige”.

Ces “primadiers” - “premiers”... fondateurs du Félibrige avaient nom : Théodore Aubanel, Jean Brunet, Paul Giera, Anselme Mathieu, Frédéric Mistral, Joseph Roumanille et Alphons Tavan ; ils étaient “7”, nombre symbolique du Félibrige.

En 1855, ces Primadiers créent “l'Armana Prouvencau” - aujourd'hui “l'Armana di Felibre” - qui véhiculera la doctrine félibréenne.

Ce n'est qu'en 1876, après la refonte de ses statuts que ce mouvement se constitue en association s'étendant sur tout le pays d'Oc.

Son siège social est, en principe, au “Palais du Félibrige - Muséum Arlaten - en ville d'Arles (Bouches du Rhône).

Son organisation

A la tête de Félibrige, un “Capoulié”, véritable chef spirituel, élu pour 3 ans par les “Majoraux”.

Il porte une étoile en or à 7 branches - toujours ce chiffre “7”. Il est assisté d'un “Baile” - Secrétaire -, et d'un “Clavaire” - Trésorier - qu'il choisit lui-même.

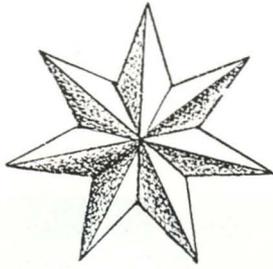
Le “Consistoire Félibréen”, regroupe les 50 Félibres “Majoraux” et délibère sur toutes les questions intéressant le Félibrige. Véritable académie de la Langue d'Oc, c'est, en somme, le Conseil d'administration du Félibrige qui se réunit 2 fois par an : pour la Santo-Estello, (fête annuelle du Félibrige) qui se déroule pour Pentecôte et courant novembre chaque année.

Les “Majoraux” - un Majoral, des Majoraux -, au nombre de 50, sont élus à vie par les autres Majoraux du Consistoire ; ils portent une Cigale en or, d'un nom traditionnel : Alpilles - Aquitaine - Arles - Béziers - Camargue - Gascogne - Gardon - Garonne - Dauphiné - Durance - Irlande - Latine - Liberté - Narbonnaise - Nice - Mont Ventoux - Patrie - Roussillon - Var -...

- L'Assesseur, qui est un Majoral, assiste et représente le Capoulié dans chaque Maintenance.

- Les Syndics, élus pour 4 ans administrent, animent et dirigent l'action de leur Maintenance. Ils portent une étoile à 7 rayons en argent, et sont entourés de “Souto-Syndics” - Sous-Syndics.

- Le “Félibre-Mainteneur” qui porte une pervenche en argent comme insigne, est toute personne fière de ses origines, consciente des obligations qu'elles entraînent, et... payant sa cotisation au Félibrige.



- Le "Mestre d'Obro" - Maître d'œuvre, titre honorifique décerné à tout Félibre-Mainteneur ayant au moins 5 ans d'ancienneté et ayant œuvré efficacement pour le Félibrige.



Il a pour insigne une Cigale d'Argent.



- Les "Mestres en Gai-Sabe" - Maîtres en Gai-Savoir, titre honorifique, attribué par une commission spéciale du Félibrige aux écrivains de langue d'Oc pour la qualité de leurs œuvres ou décerné de droit au lauréat des Grands Jeux Floraux Septennaires de Poésie ou de Prose en langue d'Oc.

Ce dernier a le privilège de choisir leur Rèine qui reste la "Reine du Félibrige" pour 7 ans, jusqu'aux prochains Grands Jeux Floraux.

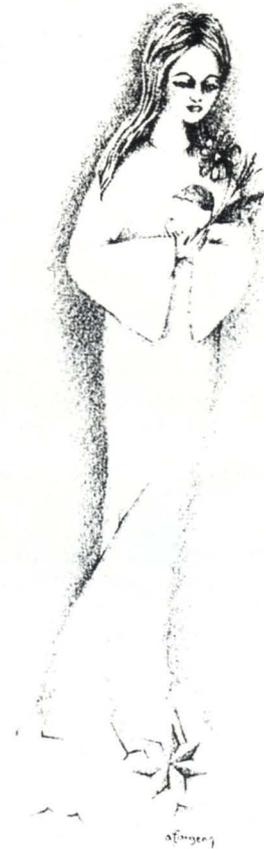
- Les "Ecoles" - Escolos ou Escolas - regroupent au moins 10 Félibres-Mainteneurs (félibres maintenaires), en Association d'action félibréenne.

- Le "Conseil Général du Félibrige" composé du Consistoire - les 50 Majoraux, des Syndics et des Délégués de chaque Maintenance, votent les décisions nécessaires à la bonne marche du Félibrige.

Chaque année, les Félibres de tous les pays d'Oc ont, par habitude, de se réunir, pour Pentecôte, dans une ville qui veut bien les accueillir pour leur fête annuelle. On donne à cette fête le nom de "Santo-Estello".

"Sainte-Estelle était le nom de la fille du gouverneur romain de Saintes. Convertie par Sainte Eutrope, elle fut martyrisée le 21 mai 98. La date de sa fête, à quelques jours de Pentecôte, rappelle celle de la formation du Félibrige : le 24 mai 1854.

Les dernières Santo-Estello se sont successivement déroulées à Perpignan en 1987, à Vic-en-Carladès, dans le Cantal en 1988, à Périgueux en 1989, en 1990 à Nîmes, cette année 1991 aux Martigues et l'an prochain à Mende (Lozère).



On sait que la "Coupo Santo" constitue le souvenir offert par les poètes patriotes catalans aux félibres provençaux pour l'hospitalité donnée par ces derniers au poète catalan Victor Barlaguer lors de son exil obligé en France.

Les Félibres y boivent en une sorte de communion, chaque année, pour la Santo-Estello, après leur Assemblée Générale, et pour clôturer le banquet annuel de cette Sainte-Estello, la "Taulejado de la Coupo".

Le célèbre poète provençal, Frédéric Mistral, en a fait les paroles d'une chanson sur une musique d'un non moins célèbre Nicolas Saboly, "Guillaume, Toni e Pèire" : le "Chant de la Coupo" qui est devenu l'hymne sacré du Félibrige, repris en cœur lors de toutes manifestations traditionnelles, félibréennes ou folkloriques.

Cette chanson, comporte 7 couplets dont le dernier se chante debout et découvert ; et, lorsque il est terminé, l'on n'applaudit pas.

Sa "Toco" - son travail

- Conserver et honorer la langue d'Oc et lui rendre son entière dignité ;
- Etudier et mettre en valeur son histoire ;
- Faire retrouver l'usage de cette langue à ceux qui l'ont oublié ;
- L'apprendre à nos enfants, prochains défenseurs et protecteurs de notre patrimoine culturel ;
- L'enseigner à ceux qui la méconnaissent ;
- Sauvegarder nos us et nos coutumes ;
- et lier d'amitié tous ceux qui ont à cœur de défendre l'intégrité de nos contrées méridionales et de notre patrimoine culturel. "Senso l'Amista de que sarié lou Mounde !!!" (Sans l'amitié que deviendrait le Monde). Frédéric Mistral.

LES INTERVENANTS



Majoral-Syndic Pierre Azémard



Georges Granier (au micro)
De gauche à droite : Madame Paulette Combès (maire-adjoint), René Caylus, félibre maintenaïre, Jacques Belot.



Rémy Chastel,
Secrétaire Maintenance Félibréenne du Languedoc



De gauche à droite, André Chalaguiet (au micro), Claude Chalaguiet et Charles Vialet, félibre Maintenaïre.



Charles Vialet, Félibre Maintenaïre



Blaise Gallego (au micro)



Paul Mestre (au micro)



Jacques Belot (au micro)



René Caylus, félibre mainteneur

Les Moyens

- Parler la langue d'Oc dans la vie de tous les jours ;
- Travailler à rendre l'enseignement de cette langue obligatoire dans toutes les écoles du Midi, de la Maternelle à l'Université.
- La propager par le théâtre, la radio, la Télévision.
- Diffuser des livres, revues, journaux, disques, cassettes radio ou vidéo
- Organiser des rencontres : conférences, colloques, séminaires, expositions, rassemblements, Cours d'Amour...
- Respecter le port des costumes régionaux, marque d'une civilisation.
- Maintenir la danse et les chants du terroir.

Il reste évident que le Félibrige de 1854 et de 1876 ne doit pas rester... "vieillot",... "passéiste", il doit s'adapter aux nécessités culturelles de la vie actuelle.

Les idées généreuses de justice sociale, de droit à la différence, de respect et de tolérance réciproque d'une nouvelle éthique d'administration doivent se retrouver adaptées aux conditions culturelles de notre époque.

L'essentiel pour aboutir étant d'écarter tout ce qui divise pour ne garder que ce qui rassemble.

Aujourd'hui, outre les revendications précédemment exprimées, le Félibrige réclame pour les Auvergnats, les Béarnais, les Catalans, les Gascons, les Languedociens, les Limousins, les Périgourdins, les Provençaux et tant d'autres :

- le droit de s'exprimer dans leur propre dialecte, tant dans la presse écrite que parlée ;

- le droit pour tous ces hommes de "bonne volonté" de "vieure al país" ;
- la possibilité, pour chaque ensemble régional de gérer lui-même ses propres affaires.

Pour ce faire, nous avons besoin d'aide et de soutien.

Venez nous rejoindre pour œuvrer ensemble au maintien, à la défense et à l'expansion de ce qui constitue l'un des plus beaux fleurons de notre patrimoine culturel : notre langue d'Oc et nos traditions régionales.

"Per avanço, vous en disen noste founs Gramaci !!!"

N.B. : MM. Pierre Azémard, Majoral du Félibrige et Syndic de la Maintenance Félibréenne du Languedoc, 15, rue des Aiguerelles, 34000 Montpellier. Tél. 67.65.44.76.

Rémy Chastel, Secrétaire de cette même Maintenance, 4272, Boulevard Paul Valéry, 34000 Montpellier. Tél. 67.42.45.69.

et son Trésorier M. Armand Brunel, 25, rue de Calvas, 30000 Nîmes. Tél. 66.26.91.79.

et Jacques Belot, Secrétaire du G.R.E.C., 6, place Manet, Hameaux du Souc, 34800 Clermont-l'Hérault. Tél. 67.96.06.70.

se tiennent à votre disposition pour... votre... toute prochaine adhésion.

Pierre Azémard
Majoral-Syndic